

COMPETENCES PROFESSIONNELLES EN EAC

D'après le Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation - Arrêté du 1-7-2013 - J.O. du 18-7-2013 https://www.education.gouv.fr/bo/13/Hebdo30/MENE1315928A.htm?cid_bo=73066

Compétences EAC	Code – référentiel de compétences professionnelles	Objectifs académiques EAC
Pratiques pédagogiques à destination des élèves		
Construire des contenus pédagogiques interdisciplinaires prenant appui sur la démarche de projet partenariale	P3 – Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves - Favoriser l'intégration de compétences transversales (créativité, responsabilité, collaboration) et le transfert des apprentissages par des démarches appropriées. - Apporter sa contribution à la mise en œuvre des éducations transversales, notamment l'éducation à la santé, l'éducation à la citoyenneté, l'éducation au développement durable et l'éducation artistique et culturelle. P4 – Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves	Assurer la mise en œuvre d'actions pédagogiques innovantes et transférables en EAC
Accompagner la construction du parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève	CC 2- inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école P1 - Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique - Contribuer à la mise en place de projets interdisciplinaires au service des objectifs inscrits dans les programmes d'enseignement. - Tirer parti de sa polyvalence pour favoriser les continuités entre les domaines d'activités à l'école maternelle et assurer la cohésion du parcours d'apprentissage à l'école élémentaire	Favoriser la mise en œuvre de la politique académique dans le champ de l'EAC de manière concertée, dans chaque établissement.

Travailler en équipe	CC 10 - coopérer au sein d'une équipe CC 11- contribuer à l'action de la communauté éducative - Coordonner ses interventions avec les autres membres de la communauté éducative.	Favoriser l'émergence de projets collectifs qui rayonnent au sein des équipes pédagogiques. Penser la complémentarité des actions au service de la cohérence du parcours artistique et culturel de l'élève.
Etre au service de la réussite de tous les élèves	CC 1. Faire partager les valeurs de la république - Aider les élèves à développer leur esprit critique, à distinguer les savoirs des opinions ou des croyances, à savoir argumenter et à respecter la pensée des autres CC 3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage CC 4. Prendre en compte la diversité des élèves CC 5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation - Participer à la construction des parcours des élèves sur les plans pédagogique et éducatif. - Contribuer à la maîtrise par les élèves du socle commun de connaissances, de compétences et de culture P 4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves - Installer avec les élèves une relation de confiance et de bienveillance. P 5. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves D 1. Maîtriser les connaissances et les compétences propres à l'éducation aux médias et à l'information Accompagner la production d'un travail personnel d'un élève ou d'un groupe d'élèves et les aider dans leur accès à l'autonomie. C 7. Participer à la construction des parcours des élèves	Faire de l'EAC un levier pour l'acquisition des compétences et des savoirs fondamentaux. Par les projets EAC contribuer à l'amélioration du climat scolaire et à la réussite de tous les élèves. Contribuer à l'autonomie des élèves
Formation et essaimage entre pairs		
Connaître les fondamentaux de l'éducation artistique et Culturelle	CC2 – inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école CC1 – Faire partager les valeurs de la République	Favoriser l'émergence d'une culture professionnelle partagée en EAC contribuant à l'éducation à la citoyenneté et au vivre-ensemble
S'informer et se former en EAC	CC 14 - S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel - Compléter et actualiser ses connaissances scientifiques, didactiques et pédagogiques. - Se tenir informé des acquis de la recherche afin de pouvoir s'engager	S'engager dans un parcours EAFC en EAC et exploiter la dimension de « transférabilité » au service de la réussite des élèves. Articuler les priorités nationales, le cahier

	dans des projets et des démarches d'innovation pédagogique visant à l'amélioration des pratiques. - Réfléchir sur sa pratique - seul et entre pairs - et réinvestir les résultats de sa réflexion dans l'action. - Identifier ses besoins de formation et mettre en œuvre les moyens de développer ses compétences en utilisant les ressources disponibles.	des charges académique et la remontée des besoins par les équipes pédagogiques pour mettre en œuvre des projets ambitieux en EAC.
Concevoir et/ou valoriser des ressources dans le champ de l'EAC	CC7 – Maîtriser la langue française à des fins de communication CC9 – Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier	Œuvrer à la mise en partage des ressources dans le champ de l'EAC (revue Art'ure, site académique, etc...)
Actions et missions particulières avec les partenaires de l'EAC		
Coopérer avec les partenaires de l'Ecole dans le champ de l'EAC : - Structures artistiques et culturelles - DRAC AURA - Collectivités territoriales - Autres (fondations, etc...)	CC 13 - Coopérer avec les partenaires de l'Ecole - contribuer à l'action de la communauté éducative CC 12. Coopérer avec les parents d'élèves D4 - Contribuer à l'ouverture de l'établissement scolaire sur l'environnement éducatif, culturel et professionnel, local et régional, national, européen et international - Concourir à la définition du programme d'action culturelle de l'établissement en tenant compte des besoins des élèves, des ressources locales et du projet d'établissement. - Mettre en place des projets qui stimulent l'intérêt pour la lecture, la découverte des cultures artistique (et des différentes formes d'art), scientifique et technique et développer une politique de lecture en relation avec les professeurs, en s'appuyant notamment sur la connaissance de la littérature générale et de jeunesse. - Savoir utiliser les outils et les dispositifs numériques pour faciliter l'ouverture de l'établissement sur l'extérieur.	Contribuer à l'action de la communauté éducative, à l'élargissement des partenaires de l'Ecole et au rayonnement territorial des actions mises en œuvre
Comprendre les politiques partagées dans le champ de l'éducation artistique et culturelle (territoires, dispositifs, cadres, réseaux)	CC11- contribuer à l'action de la communauté éducative CC13 – Coopérer avec les partenaires de l'Ecole	Contribuer à l'action des réseaux d'EAC et développer des dynamiques territoriales

Maîtriser et enrichir les outils numériques dans le champ de l'EAC (ADAGE, Pass Culture, etc.)	CC9 – Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier	Contribuer au niveau académique à la mise en partage de ressources
Pour les référents culture : Coordonner le volet culturel du projet d'établissement	CC 10 - coopérer au sein d'une équipe CC 11 - contribuer à l'action de la communauté éducative - Prendre en compte les caractéristiques de l'école ou de l'établissement, ses publics, son environnement socio-économique et culturel, et identifier le rôle de tous les acteurs.	Contribuer à la mise en cohérence du projet d'établissement et à son articulation avec le projet académique et les enjeux de l'EAC.

